ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

média

Question écrite n° 88314

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le rapport de la mission d'information sur les missions de service public de l'audiovisuel, rendu public le 1er mars. Son rapporteur, Dominique Richard, propose notamment d'affirmer le caractère propre du service public de l'audiovisuel et de renforcer ses moyens, afin que le service public puisse « ne pas décrocher par rapport aux autres acteurs ». Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les suites qu'il entend réserver à ces propositions.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 88314
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2651